

Notre mission:

Contrer les effets de la pauvreté sur la réussite scolaire et le bien-être des enfants

RAPPORT ANNUEL 2018 - 2019

Membres et administrateurs de la FECCE

Représentantes et représentants du groupe des membres communautaires :

Nom de l'administrateur	Début du mandat	Fin du mandat
Marie Biron	29 septembre 2010	AGA 2019
François Bouchard	19 septembre 2011	AGA 2021
Stéphane Duguay	7 mars 2016	AGA 2019
Gilles Ouellette	15 novembre 2016	AGA 2019

Représentantes et représentants du groupe des membres CECCE :

Nom de l'administrateur	Début du mandat	Fin du mandat
Monique Briand	4 décembre 2018	AGA 2019
Réjean Sirois	15 novembre 2015	AGA 2021
Marc Lecompte	18 septembre 2017	AGA 2020

- À la rencontre du conseil d'administration du 26 novembre 2018, les administrateurs ont procédé à l'élection des dirigeants pour un mandat d'un an :
 - o François Bouchard, président
 - o Stéphane Duguay, vice-président
 - o Réjean Sirois, trésorier

Rayonnement de la Fondation des écoles catholiques du Centre-Est de l'Ontario

- Campagne centralisée du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE) : visibilité auprès de plus de toutes les familles du CECCE;
- Participation à divers soupers et événements au nom de la FECCE;
- Tournoi de golf annuel 2019 : visibilité auprès de plus de 160 personnes ;
- Mise en place de partenariats avec des organismes et des entreprises bien connus au sein de la communauté, dont Rogers, la Banque Nationale, Edward J Cuhaci and Associates Architects Inc afin de faire rayonner davantage la Fondation des écoles catholiques du Centre-Est à l'extérieur des écoles et davantage dans la communauté.
- Spectacle au bénéfice de la Fondation des écoles catholiques du Centre-Est en février 2019.

Stratégie de financement

La stratégie de financement a compté une dimension communautaire et une dimension en lien avec les employés du CECCE. D'ailleurs, les employés du CECCE ainsi que les membres de la communauté ont reconnu les retombées concrètes de la mission de la Fondation des écoles catholiques du Centre-Est (Fondation) auprès des élèves du CECCE et y ont contribué généreusement. Tant par le biais de dons directs à la Fondation via CanaDon, de dons des particuliers que de celui des dons d'écoles, la FECCE a amassé un total de 72 301 \$ en dons. De ce montant, une somme de 25 000 \$ a été versée à la FECCE par un donateur anonyme pour l'année 2019-2020. Cette somme servira à bonifier les programmes d'accès aux études postsecondaires et d'habillement pour la saison hivernale, en plus de créer un nouveau programme d'entrepreneuriat social.

La FECCE, appuyée par le CECCE, a changé sa stratégie de financement en octobre 2018, afin de gérer de façon plus autonome sa campagne de collecte de fonds et de procéder à une campagne, sans le soutien de Centraide. La campagne systémique a été déployée en novembre 2018 avec l'appui et le soutien des directions et des élèves dans les écoles du CECCE. Une première campagne systémique de financement a été mise en place du 5 au 30 novembre 2018 dans l'ensemble des écoles du CECCE. Ceci dit, plusieurs écoles ont choisi de poursuivre leurs efforts de collecte de fonds tout au long de l'année scolaire. La campagne à l'intention des employés, des écoles et de la communauté a permis à la Fondation de recueillir près de 29 300 \$ en dons par l'intermédiaire des écoles du CECCE, de CanaDon, de Centraide ou directement à la Fondation.

Un nouvel événement s'est ajouté à la stratégie de financement en février 2019 sous la forme d'un spectacle variété au bénéfice de la Fondation. Le spectacle a été réalisé sous la direction artistique de Abel Maxwell, auteur-compositeur-interprète d'Ottawa, accompagné de Julie Laliberté, secrétaire à l'École de la Découverte du CECCE, Valérie Dupont et Jean-François Bard membre de l'équipe administrative de la Fondation des écoles catholiques du Centre-Est ainsi que 18 des artistes amateurs invités, tous employés du CECCE. Le vendredi 15 février 2019, cette merveilleuse équipe a offert un spectacle à près de 200 spectatrices et spectateurs. Le spectacle a généré un profit d'un peu plus de 2500\$ pour les coffres de la Fondation.

En plus des dons directs, la Fondation des écoles catholiques du Centre-Est a récolté une nouvelle somme record, lors de la septième édition du tournoi de golf au profit de la FECCE, qui s'est déroulé le 14 août 2019. La Fondation a bénéficié d'un commanditaire platine d'une valeur de 5 000\$ qui a fait en sorte que le tournoi de golf a été présenté sous la bannière de Rogers pour une troisième année consécutive. En plus, la Fondation a reconnu de nouveau, deux commanditaires diamants comme collaborateurs du tournoi de golf, soit la Banque Nationale et la firme Edward J. Cuhaci and Associates Architects Inc, des commandites d'une valeur de 3 500\$ chacune. Ces trois commandites majeures, d'une valeur totale de 12 000 \$, ont grandement contribué à la somme totale amassée lors de la journée, soit un peu plus de 31 000\$. Le grand succès du tournoi de golf est le résultat de l'engagement soutenu d'un comité de bénévoles provenant des écoles du CECCE et, d'autre part, à une participation enthousiaste de membres de la communauté ayant jugé valable l'œuvre de la Fondation.

Pour la troisième année consécutive, la Fondation a procédé à des placements bancaires au titre de trois (3) nouveaux placements garantis liés aux marchés à échéance, entre 2022 et 2024, avec un rendement maximal variant entre 0,520 % et 0,740 %. Ces investissements offrent la sécurité du capital à 100 %. Ces investissements bonifient la roue financière débutée en 2017.

En somme, la stratégie de financement 2018-2019 de la Fondation a permis de récolter la somme de plus de 72 300 \$.

Programmes de la Fondation des écoles catholiques du Centre-Est de l'Ontario

Au courant de l'année 2018-2019, la FECCE a bonifié son offre d'appui aux élèves et aux familles du CECCE par la création de deux nouveaux programmes. Ces nouveaux programmes sont :

- PROGRAMME 6 : Habillement pour la saison hivernale
- PROGRAMME 7 : Déplacement pour circonstance particulière

Le besoin pour ces nouveaux programmes a été soulevé lors des diverses consultations (directions, parents et comités) qui ont eu lieu, en lien avec le plan d'action qui découle de la planification stratégique de la FECCE.

Les sept (7) programmes qui suivent sont actifs afin d'actualiser les fins de la FECCE :

Programmes

1. Le programme 1 : Fonds d'intervention pour les situations d'urgence

Ce programme vise à répondre aux besoins de base d'un enfant dans les situations d'urgence par le biais d'une aide financière immédiate aux enfants dans le besoin. Il s'agit d'un programme complémentaire à ce qui se fait déjà à l'école et à ce qui est déjà disponible dans la communauté. Avant de faire une demande à la FECCE, l'école s'assure que toutes les sources d'appuis existantes dans l'école et dans la communauté ont été explorées.

Pendant l'année scolaire 2018-2019, plus de soixante-dix (70) enfants et adolescents ont bénéficié de ce programme; trente-sept (37) demandes ont été reçues. En date du 31 août 2019, une somme réelle de 9 626,98 \$ avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.

2. Le programme 2 : Projets spéciaux

Ce programme permet le financement de projets spéciaux qui proposent des activités sportives, récréatives ou culturelles organisées par l'école (direction, personnel scolaire ou conseil d'école) pour le bénéfice particulier, mais non exclusif, des élèves dans le besoin fréquentant une école du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est.

Pour l'année scolaire 2018-2019, un (1) enfant a bénéficié de ce programme ; un (1) projet spécial a été reçu pour un montant total de 50 \$. En date du 31 août 2018, une somme

réelle de 50 \$ a été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.

3. Le programme 3 : Accès aux études postsecondaires

Ce programme compte deux volets :

a. Le premier volet vise à répondre aux besoins d'élèves qui préparent leur demande d'admission à une institution postsecondaire ; il permet de fournir une aide financière aux élèves dans le besoin pour les frais d'ouverture de dossier.

Pendant l'année scolaire 2018-2019, cinq (5) finissants ont bénéficié du volet A de ce programme, pour un total de 475 \$. En date du 31 août 2018, une somme réelle de 475 \$ avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.

- b. Le deuxième volet quant à lui prévoit l'octroi de bourses pour un total de 16 250 \$ (dont 5 000 \$ sont fournis par la Société de la Saint-Vincent-de-Paul) à un élève qui :
 - est diplômé du CECCE de l'année scolaire en cours ;
 - vit une situation financière qui risque de suspendre la poursuite de ses études postsecondaires;
 - fait preuve de persévérance et démontre des aptitudes au travail et des capacités intéressantes se traduisant par des succès scolaires concrets ;
 - fait preuve d'implication sociale sur les plans scolaire, communautaire ou familial;
 - manifeste un sérieux intérêt à poursuivre des études postsecondaires, de préférence dans un programme francophone.

Pour l'année scolaire 2018-2019, la FECCE et la St-Vincent-de-Paul ont remis quatre (4) bourses de 2 500 \$ chacune, dans le cadre de ce programme. La FECCE a également remis quatre (4) bourses supplémentaires, une (1) de 2 500\$, une (1) de 1 750 \$ et deux (2) de 1 000 \$. Un total de 16 250 \$ a été remis en bourse d'études postsecondaires cette année.

4. Le programme 4 : Camps de jour, camps d'été et camps d'enrichissement

Ce programme finance la participation d'un enfant à un ou des camps de jour/d'été/d'enrichissement offerts dans la communauté, de préférence en langue française.

Pour l'année scolaire 2018-2019, plus d'une centaine d'enfants et adolescents ont pu participer à un camp ; cent douze (112) demandes ont été reçues. En date du 31 août 2019, une somme réelle de 29 376,31 \$, dont 23 489,43 \$ remis aux nouveaux arrivants, avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées. Puisque le nombre de dépassait le montant alloué pour le programme, les membres du comité de gestion du CECCE ont approuvé un transfert de fonds de 10 500 \$ vers la Fondation pour que l'ensemble des enfants pouvant bénéficier d'une expérience au camp puisse y participer.

5. Le programme 5 : Déjeuners de la Fondation

Ce programme vise à répondre aux besoins de base d'un enfant dont les parents n'ont pas les moyens de lui fournir un petit-déjeuner, une collation ou un déjeuner de qualité, tous les jours. Avant de faire une demande à la FECCE, l'école s'assure que toutes les sources d'appuis existantes dans l'école et dans la communauté ont été explorées.

Pour l'année scolaire 2018-2019, sept (7) élèves ont bénéficié de ce programme. En date du 31 août 2019, une somme réelle de 1 601,50 \$ avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.

6. Le programme 6 : Habillement pour la saison hivernale

Ce programme vise à soulager la pauvreté en subvenant aux besoins essentiels de vêtir chaudement, par temps froid, les enfants provenant de familles à faible revenu.

Le programme a été lancé pour l'année scolaire 2018-2019 et six (6) demandes ont été formulées. Ces demandes ont permis de fournir des bottes à 119 élèves. Au 31 août 2019, une somme totale de 3 024 \$ avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.

7. Le programme 7 : Déplacement pour circonstance particulière

Ce programme vise à financer les dépenses relatives aux déplacements d'un enfant dans diverses situations (rendez-vous médical, activité d'enrichissement) lorsque la famille ou l'école est dans l'impossibilité d'assurer ce déplacement.

Le programme a été lancé pour l'année scolaire 2018-2019 et a fait l'objet de sept (7) demandes. Au 31 août 2019, une somme totale de 2 308 \$ avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.

Saine gestion

- Des dépenses administratives pour la Fondation, telles que l'assurance responsabilité, l'hébergement du site Web et les frais bancaires, ont été engagées pour un montant de 7 088,24 \$. À cette somme, la Fondation soustrait un don de 1 500 \$ provenant de l'entente avec le groupe Marcil Lavallée.
- Un fonds de réserve créé afin de pouvoir faire face à des événements imprévus ou pour les besoins inhabituels découlant des programmes est d'un montant de 69 000 \$.

François Bouchard Président de la FECCE Jean-François Bard

Directeur général et secrétaire de la FECCE